

Direction Administration Générale et Affaires Juridiques

Réf : RC/EG/RF/SQL n° 60 Affaire suivie par : Sandra QUILLÉ LAURONT Tél : 04.66.73.91.24

Courriel: s.lauront@terredecamargue.fr

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires

Aigues-Mortes, le 5 juillet 2024

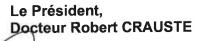
CONVOCATION

Le Conseil communautaire se réunira en séance ordinaire le :

Jeudi 11 juillet 2024 à 18h00

au siège de la Communauté de communes Terre de Camargue Salle du Conseil communautaire 13 rue du Port 30220 Aigues-Mortes

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mes salutations distinguées.



> Adoption du procès-verbal provisoire du Conseil communautaire du 2 mai 2024



J'attire votre attention sur l'obligation faite aux élus éventuellement intéressés par une affaire de s'abstenir de participer au vote de celle-ci et, plus largement, de ne pas intervenir d'une quelconque manière dans le processus décisionnel. Pour s'assurer de la validité de l'ensemble des délibérations, il vous est demandé de signaler un tel cas de figure au Secrétariat de séance.

Conseil Communautaire - Séance du 11 juillet 2024 Ordre du jour

- 1. Adoption de la modification des statuts du PETR Vidourle Camargue
- 2. Validation du montant de la contribution des EPCI membres du PETR Vidourle Camargue
- 3. Décision modificative n°2 du budget Principal 2024
- 4. Créances éteintes budget Principal
- 5. Créances éteintes budget Ports maritimes de plaisance
- 6. Attribution d'une subvention à la SAS PELISSIER FREZAL dans le cadre des fonds européens FEAMPA
- 7. Reversement de l'excédent du SPIC Office de tourisme communautaire au budget général de la Communauté de communes Terre de Camargue (complément à la délibération n° 2023-11-118 du 2 novembre 2023 relative à la dissolution du SPIC)
- 8. Versement d'une subvention à l'association Initiative Gard
- 9. Fixation des tarifs de la restauration collective à compter du 01/09/2024
- 10. Exonération de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises) en faveur des librairies Indépendantes
- 11. Avenant n°3 à la délégation de service public de l'eau potable
- 12. Durée de validité des contrôles des branchements d'assainissement collectif dans le cadre des ventes immobilières
- 13. Etude d'opportunité pour la réutilisation des Eaux usées traitées : demande d'aides auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse et la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée
- 14. Attribution d'une subvention à l'association « Sait Louis Events » dans le cadre des fêtes médiévales de la Saint Louis du 23 au 25 août 2024 à Aigues-Mortes

Page 2/2

Site internet : www.terredecamargue fr